

Compte-rendu de la Commission Consultative Paritaire des AED, AP et AESH du 15/10/2018

1- Bilan de la rentrée

Au 30 septembre 2018		
1437 contrats AESH dont 116 nouveaux contrats 73 anciens CUI 262 CDI	835 contrats PEC CUI sur des missions d'AVS	1500 AED et AP

2- Retards de salaire

De nombreux retards de versement de salaires ont eu lieu au mois de septembre. Des acomptes ont été versés début octobre.

Plusieurs raisons « techniques » sont avancées par l'administration. Ont été principalement touchées les personnes qui ont signé un CDI à cette rentrée.

Tout serait rentré dans l'ordre.

⚠ Si vous rencontrez une quelconque difficulté, contactez-nous !

3- Jours de fractionnements

Nous avons posé la question de l'application du décret n°84-972 relatif aux jours de fractionnement dans l'académie de Paris. Une circulaire académique est en cours de rédaction et sera envoyée aux chef-fes d'établissement début novembre.

Voir ici : <http://www.sueducation75.org/article1086.html>

4- Élections professionnelles

Du 29 novembre au 6 décembre se tiendront les élections professionnelles dans les trois fonctions publiques (d'État, territoriale, hospitalière).

Les AESH, AED et AP sont appelé-es à voter pour :

- la Commission Consultative Paritaire des AED, AP et AESH
- le Comité Technique Académique
- le Comité Technique Ministériel

⚠ Les collègues en contrat PEC CUI ne peuvent voter que pour le CTA et le CTM.

Du fait de l'augmentation du nombre d'AESH dans l'Académie le nombre de sièges à la CCP sera de 5 (au lieu de 4 à l'heure actuelle).

Le vote se fait par voie électronique.

PROCÉDURE POUR ACTIVER SON ESPACE ÉLECTEUR :

- 1) récupérer son NUMEN ;
- 2) activer sa messagerie académique (prénom.nom@ac-paris.fr) ;
- 3) activer son espace électeur <https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm> et modifier son mot de passe.

Les NUMEN vont être envoyés à chaque agent-e :

- pour les AED et les AP dans les établissements et remis contre signature
- pour les AESH au domicile (sauf pour ceux/celles à qui il a été remis lors de la signature du contrat cet été ou à la rentrée).

⚠ L'administration ne peut pas transmettre les NUMEN par mail ou téléphone : si vous ne l'avez pas, rendez-vous au rectorat.

Une adresse mail a été créée en cas de problème : elections2018-aed-avs@ac-paris.fr

Une notice de vote va être envoyée avec les NUMEN.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS



ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG

Union
syndicale
Solidaires